



CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PONCHON

SÉANCE DU 04 septembre 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Robert JOYOT, Maire.

Yannig MERLIN; Colette JOLLIVET; Geneviève DELABY, Denis ROLLAND, Adjoint.

Laurence LACHAPELLE, Nadège PERROTTE, Alain CHOTEAU, Bernard LETUVE,

Francine FAUQUEMBERGUE, Anne Françoise LAMBRECHTS, Nancy SUZÉ, Jean Claude GIRET **Conseillers.**

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Bruno CAFFIER pouvoir àYannig MERLIN

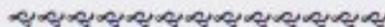
Gérard SOUFFLET pouvoir àJean Claude GIRET

PARTICIPAIT À LA RÉUNION :

✓ Martine Cornet

SECRETAIRE DE SÉANCE : Colette JOLLIVET

Observation sur le Compte Rendu de la séance du 10 juillet 2020 : NEANT



1. Attribution d'une subvention complémentaire :

Il s'agit d'attribuer une subvention complémentaire de 1 700 € à l'Association Pour les Loisirs Périscolaires de PONCHON.

Denis LELOIRE expose les pertes auxquelles l'APLPP a été confrontée du fait de la crise sanitaire.

Ses réserves ne sont plus que de 1940 €.

Un complément de subvention de 1700 € lui paraît nécessaire pour aborder sereinement l'année 2020-2021

Accord unanime du Conseil Municipal,

Sauf les voix de J.C. GIRET et G. SOUFFLET.

(Y MERLIN, membre du bureau de l'APLPP, ne prend pas part au vote).

2. Terrain de boules / Association de pétanque :

Trois terrains de boules ont été aménagés sur la place des fêtes.

J. C. GIRET pense que c'est un bon aménagement, mais trouve les terrains un peu étroits.

Y MERLIN expose que ce sont les dimensions normales.

Une association de pétanque est en cours de création, sur l'initiative de :

Jessica WAUTERS, Hubert CHOTEAU, Alexandre PERROTTE et Mr WILLOQUET.



COMMUNE DE PONCHON

3. Constitution de la Commission Communale des Impôts directs.

Liste établie par R. JOYOT et à proposer au Directeur des Finances Publiques.

<u>TITULAIRES</u>		<u>SUPPLEANTS</u>
J. C. GIRET	G. DELABY	B. CAFFIER
N. SUZE	N. PERROTTE	A. F. LAMBRECHTS
G. SOUFFLET	A. CHOTEAU	M. VASSEUR
Y. MERLIN	L. LACHAPELLE	
C. JOLLIVET	B. LETUVE	
D. ROLLAND	F. FAUQUEMBERGUE	

Le Conseil laisse à R. JOYOT la latitude de désigner les 9 suppléants manquants.

4. Observations et Questions Diverses.

- ✓ J. C. GIRET regrette que R. JOYOT n'ait pas brigué un poste de Vice-Président de la Thelloise.
- ✓ N. SUZE demande des informations sur la rentrée scolaire :
 - ✚ Elle s'est déroulée de façon sereine.
 - ✚ Tous les services ont fonctionné.
 - ✚ Les services communaux avaient préparé la rentrée avec les travaux de l'été.
- ✓ Y. MERLIN fait part des démarches préparatoires en vue de l'installation ultérieure de la vidéo protection.
- ✓ J. C. GIRET regrette qu'on ne mette pas à l'ordre du jour la question de l'enfouissement des réseaux, et il cite le cas d'une Commune où 12 maisons en ont bénéficié, pour 58 000 € à la charge de la Commune. R. JOYOT a demandé une note explicative au Syndicat d'Énergie. Mais il précise d'ores et déjà que compte tenu de son coût, il ne proposera pas l'enfouissement des réseaux.
- ✓ D. ROLLAND rappelle que nous devons faire face d'abord à l'agrandissement de l'École. J. C. GIRET lui expose alors brillamment un argument inattendu qui tient en trois mots : « Toi, ta gueule » L'assistance est saisie par la « délicatesse » avec laquelle J. C. GIRET expose ses idées.

Date présumée du prochain Conseil :

Vendredi 16 octobre, à 19 H